

POURQUOI LA TOMATE FRANÇAISE N'EST PAS COMPÉTITIVE?

CONTEXTUALISATION :

Des années 1980 jusqu'au début des années 2000, la filière française de tomate produisait **davantage que la demande nationale** (ex: en 1999, autour de 900 000 tonnes de tomates produites pour une consommation de 700 000 tonnes environ).

Depuis 2006, progressivement, que ce soit pour la tomate transformée ou la tomate fraîche, **la France est largement devenue dépendante aux importations étrangères**, notamment marocaine, espagnole et italienne. 85% des tomates transformées et 36% des tomates fraîches sont importées en 2021.

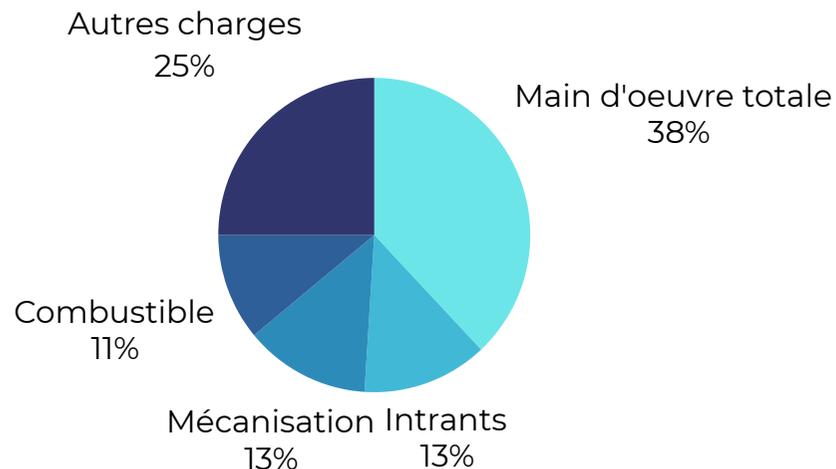
Cette dépendance aux importations s'explique en partie par un **manque de compétitivité** de la tomate française face à ses homologues du bassin méditerranéen.

UN PROBLÈME DE COÛTS DE PRODUCTION

	Coût de production	Prix à la vente en France
France	1,04€/kg	3,5€/kg
Espagne	0,39€/kg	2,45€/kg
Maroc	0,32€/kg	2,08€/kg

Dernières cotations des tomates sur le marché français, Franceagrimer.

RÉPARTITION DES CHARGES DE PRODUCTION DES TOMATES FRANÇAISES



ECOLE DE GUERRE ÉCONOMIQUE - DÉCEMBRE 2023

À LA SOURCE DU COÛT DE PRODUCTION

LA TRANSITION VERS UNE PRODUCTION HORS-SOL:

Les producteurs français ont progressivement abandonné la production en "plein champ" pour **une production hors-sol** en serre chauffée; elle représente **90%** de la production en 2021. Si ce choix est justifié par les rendements importants du hors-sol (4 fois supérieurs à ceux du plein champ), il n'est pas sans conséquences:

- **Le coût d'investissement** : 1,4 à 1,8 millions d'euros par hectare à amortir.
- **Le coût de la main d'œuvre** : les productions en serre sont moins mécanisées. Le taux horaire en France est de 12,8€ contre 7,82€ en Espagne et 0,74€ au Maroc.
- **Le coût énergétique** : chauffer les serres au gaz coûte cher, notamment lorsque les prix explosent. Entre 2021 et janvier 2022, le poste énergie des producteurs a augmenté de 370%.
- **Le coût du "zéro pesticide"** : Les producteurs français font le choix d'une production sans intrants phytosanitaires. Ce choix implique un recours à des produits de biocontrôle plus coûteux en main d'œuvre et plus onéreux.

A l'origine de la chute : une volonté politique ?

La réalité du coût est liée à **la réalité politique**. La tomate ne constitue pas une production de **souveraineté**. Contrairement au blé ou à la pomme de terre, la France ne souffrirait pas d'insécurité sanitaire si elle perdait sa filière tomate.

Cette considération expliquerait **le désintérêt politique pour un redressement de la filière**.

UN MODE DE PRODUCTION "FAMILIAL"

Contrairement à ses homologues méditerranéens, la France n'a pas organisé sa filière avec de grandes exploitations de tomates permettant d'**optimiser les coûts de production**.

La surface moyenne des exploitations est de **2,3ha** en France et certaines régions comme la Bretagne regroupe quelques **500ha** à elle-seule.

En Espagne, on trouve des territoires comme l'Almeria où des serres de légumes, en partie de tomates, s'étendent sur quelques **33 000ha**. La différence est flagrante.

UNE RÉGLEMENTATION FRANÇAISE CÔUTEUSE

Les producteurs français déplorent une réglementation française plus restrictive que la réglementation européenne, **creusant l'écart de compétitivité** entre eux et leurs homologues européens.

- Normes sur l'interdiction de certains intrants
- **Loi Egalim** (30 octobre 2018) sur l'interdiction de rabais sur les coûts des intrants
- **Loi AGECE** (10 février 2020) sur le recyclage des emballages plastiques de conditionnement.

Pour aller plus loin :

- L'échec de la premiumisation - "L'effet tomate cerise"
- La filière de la tomate néerlandaise : un exemple à suivre?
- Comment redresser la filière tomate ?